

ACTIVITES IMMERSIVES : POUR MIEUX COMPRENDRE CE NOUVEAU SECTEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES

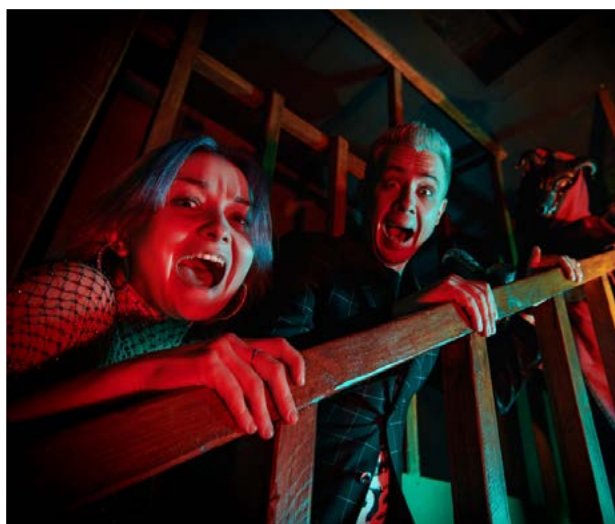
Partout, fleurissent les termes de « spectacle immersif », « exposition immersive », « théâtre immersif »

Mais quelles sont donc toutes ces activités qui portent le même nom ?

Existe-il des formes particulières pour entreprendre dans ce nouveau domaine ?

Quelles sont leurs business model et leurs sources de financement ?

Petit tour d'horizon pour y voir plus clair.



I. C'est quoi une activité immersive ?

Tout commence par le théâtre !

Concept relativement récent en France, le théâtre immersif connaît une croissance exponentielle grâce à la multiplication de nouvelles technologies qui en facilitent la mise en œuvre. Intelligence artificielle, algorithmes, robotique... Quoi de mieux que la technique pour rendre l'expérience surprenante de réalisme ?

Durant toute la durée de la représentation, le public se trouve plongé dans un environnement et une intrigue précise. Ils lui colleront à la peau jusqu'à en devenir indissociables, comme s'il évoluait dans la « vraie vie ». Bien que ces expériences immersives combinent diverses techniques, trois grandes caractéristiques se distinguent :

1. Le décor
2. L'ambiance
3. L'interactivité de l'intrigue

Le décor

Avant même de parler de contenu, il est primordial d'aborder le sujet de l'environnement. Vous l'aurez compris, le lieu dans lequel se déroule la représentation a une importance capitale. Les ruines d'un château, la carcasse d'un navire ancien, une authentique maison hantée... Les possibilités de décors sont aussi nombreuses que les idées de scénarios. C'est en y réfléchissant conjointement que le metteur en scène parviendra à briser la distance physique entre le sujet et l'aventure qui lui proposée.

L'ambiance

La clef d'une immersion réussie ? L'ambiance. Pour plonger le spectateur dans un autre univers, il faut que son parcours, tout le long de la représentation, soit unique et inoubliable. Au fil de sa déambulation, il passe d'une pièce à l'autre, d'un morceau de l'intrigue à la suivante, en choisissant les détails et les conversations qui retiennent son attention. C'est ainsi que, s'il réitère l'expérience, il ne vivra jamais deux fois la même aventure.

L'interactivité de l'intrigue

Les échanges entre les acteurs et le public sont un point clé de ces expériences. C'est grâce à cela que le public prendra part à l'action et que l'histoire s'engagera dans le «je» plutôt que le «il/elle». Tout comme en littérature, le système de narration a un impact primordial dans l'identification et l'immersion. Grâce à une scénographie interactive, le visiteur est plongé physiquement dans l'action, mais aussi cognitivement par des procédés sensoriels et dramaturgiques.

La mode des Escapes Games et leurs décors immersifs (avec pour certains, des comédiens) sont venus renforcer l'envie de vivre autrement une expérience sensorielle.

Depuis, le théâtre immersif a engendré des petits et nous retrouvons désormais des expositions immersives, des jeux immersifs (avec l'avènement de la VR).

II. Présentation des différents types d'expériences immersives et leurs spécificités de formes d'entreprises, de business model et de financements

Nous allons aborder principalement 4 activités qui sont les plus courantes, actuellement, à utiliser le thème « d'immersif », considérer, pour chacune d'entre elles, les formes d'entreprises que nous avons pu observer ou recommander et examiner comment fonctionne le business model et les moyens de financements.

1 - Le Théâtre immersif

Ce dernier est le plus facile à « ausculter ». Il s'agit d'un spectacle de Théâtre qui obéit aux mêmes règles que le théâtre traditionnel ...seule sa mise en scène diffère.

A ce titre, il conviendra soit de monter une association, soit une société commerciale de type SARL ou SAS.

Le spectacle sera financé par la billetterie (attention au taux de TVA) et des apports de coproduction.

En outre, si la structure est assujettie à l'IS, et sous certaines conditions, le projet pourra obtenir le Crédit d'Impôt Théâtre.

Attention : la structure devra obtenir la licence d'entrepreneur de spectacles et les comédiens devront obligatoirement être rémunérés sous forme de cachets intermittents du spectacle.

2 - Les expositions immersives

Il est désormais possible de visiter une exposition sans la moindre œuvre originale d'un artiste. Décors, animations vidéo, comédiens ... Tout est mis en œuvre pour que vous entriez dans le décor et découvriez les lieux et les œuvres en faisant jouer tous vos sens.

Nécessitant de gros moyens et des nouvelles théologies, il s'agira d'avoir une exposition capable de durer dans le temps, voire de tourner dans d'autres lieux, afin d'en rentabiliser l'investissement.



La forme retenue sera, dans ce cas, la SAS. Cela permettra de solliciter des investisseurs (N'oubliez pas la signature d'un pacte d'actionnaires pour mettre en place des règles internes).

Il n'existe pas de Crédit d'Impôts Exposition ; le financement pourra s'effectuer grâce à la billetterie, des sponsors et peut être des subventions.

Si la technologie est très innovante, il sera alors possible d'obtenir des aides pour le développement de la technologie et non sur le projet.

3 Les escapes games

Activité venue du Japon en 2007, elle a conquis, depuis, le monde. Tous les thèmes sont abordés et toutes les possibilités d'activités sont possibles (du team building d'entreprise à la soirée entre amis en passant par des escapes games géants réunissant plusieurs centaines de personnes dans un opéra ou une ville, par exemple).

La conception des décors est coûteuse et pour réussir à faire venir des habitués, il conviendra de changer régulièrement de scénario, recycler les décors

Revers de la médaille : pas de subvention, pas de sponsor, pas de crédit d'impôt...seule la billetterie permettra de financer cette activité qui peut donc s'avérer précaire.

C'est principalement une activité sous forme de SARL qui est observée.

Attention : le taux de TVA de la billetterie sera à 10 % et les Urssaf ne reconnaissent que très rarement l'emploi des intermittents dans ces secteurs.

4 - Les jeux et parcours en VR

Le petit dernier de la bande, car beaucoup plus récent. Il se différencie des autres par l'utilisation de casques VR, pas de décors, pas de comédiens.

Ce peut être soit un jeu, soit un parcours culturel (visite des pyramides d'Égypte, construction de Notre Dame de Paris...).

Logiquement, les coûts reposeront uniquement sur la théologie, la vidéo en VR et le prix des casques.

Les financements proviendront d'éventuels Crédits Impôts Innovation, la billetterie et la possibilité d'amortir les coûts par l'installation de l'expérience dans plusieurs lieux simultanément.

Une SAS avec des investisseurs sera le meilleur compromis pour trouver les financements de démarrage.

La TVA reste à 10 % sur la billetterie.

Conclusion

Une idée immersive ? Cernez précisément votre projet, son financement, ses contraintes, le retour sur investissement.... Tout cela passera nécessairement par l'établissement d'études de marché et un bon business plan.

Un accompagnement par un Expert-Comptable, spécialiste des Industries Culturelles & Créatives, sera un impératif pour mener à bien votre aventure entrepreneuriale.

N'hésitez pas à nous solliciter.